

Exercice n°14

1. Lois de finances marocaines

Postes	Loi de finances 2005	Loi de finances 2006
Epargne publique ou solde ordinaire	18 413 815 000	20 914 629 000
Solde budgétaire	- 629 185 000	- 612 371 000

2.

a- Les dépenses de fonctionnement prévues sont en baisse en 2006 en raison de la baisse de la masse salariale (sous l'effet de l'opération « départs volontaires » des fonctionnaires)

b- Ils'ajit du déficit budgétaire.

c- En recourant à l'emprunt ; puisque le recours aux avances de BAM est difficile, sinon impossible du fait de la pratique de politique de rigueur et de l'autonomie en vue de BAM par rapport au trésor.

d- L'épargne publique est positive pour les deux lois des finances du fait de la politique restrictive en matière de dépenses publiques (fonctionnement en baisse) et de la hausse des recettes ordinaires, dont l'impôt. Mais cette épargne ne couvre toujours pas les dépenses d'investissement public (déficit budgétaire chronique). Mais ce déficit est réduit au minimum ces dernières années. Cette politique restrictive, bien que favorisant la stabilité des équilibres macro- économiques, freine le développement du pays. Les dépenses relatives à la dette publique restent toujours une véritable contrainte.

3.

a. Une baisse éventuelle du taux de l'IGR (IR actuellement) doit se traduire en principe par la hausse de la consommation, suite à celle des salaires des fonctionnaires et des salariés privés. C'est là une action de politique budgétaire sur les recettes publiques.

b. Peut- être, le manque à gagner est trop important et qu'il est difficile de compenser ailleurs, sachant bien que l'IGR est l'impôt le plus sûr et le plus rapidement récupérable.

4.

a- Le service de la dette.

b- Par rapport aux recettes de privatisation et aux aléas climatiques : l'avantage en est la stabilité, la régularité et l'autonomie quand aux prévisions budgétaires.

La hausse des investissements publics avantagera la multiplication des investissements et partant la croissance.

5.

- Cette politique d'austérité serait motivée par des contraintes difficiles à maîtriser :

- maintien de la stabilité des équilibres macro – économiques dictée par la Banque Mondiale ;

- stabilité de la valeur de la monnaie, et partant stabilité ou peut- être baisse des services de la dette extérieure ;

- le déficit serait préjudiciable pour les couches populaires du fait de ses conséquences sur les prix ;...